

Responsable UE
Céline Schnitzler

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Laurence Bourgeois

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
4 crédits • 80 points • 60 heures

Activité.s d'apprentissage

A4450 - Techniques et technologies - mobilier
4 crédits • 80 points • 60 heures • Schnitzler Céline

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **technique et technologies: mobilier**, l'étudiant est capable de :

- comprendre les diverses composantes d'un objet mobilier simple et leur relation les unes aux autres
- observer les principes et les mécanismes utilisés, leurs enjeux et leurs implications
- expérimenter des matières et techniques à son projet
- matérialiser le projet défini par la production d'une synthèse personnelle des acquis

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

L'étudiant sera amené à s'approprier les différents outils nécessaires pour développer, soutenir et concrétiser sa vision créative :

- capacité à analyser une fonction/un objet au niveau ergonomique, social, culturel, environnemental...

- maîtrise des matériaux, des techniques d'assemblages, des processus de fabrication et de mise en oeuvre au service du projet

- maîtrise des outils de communication du projet (plans, détails, vocabulaire spécifique ...) de manière à respecter les conventions professionnelles.

Contenu

Le cours permettra à l'étudiant d'expérimenter et de développer les différents aspects de la conception de mobilier tout en y intégrant les contraintes spatiales et techniques (électricité, sanitaire...).

Exercice de conception de mobilier : analyse, recherches et développement.

Réalisation de documents de présentation : plans généraux, axonométries, ...

Réalisation de documents techniques : plans d'exécution, détails techniques, éclatés, nomenclature et bordereau.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La méthodologie visera principalement l'apprentissage par la pratique, de manière à permettre à l'étudiant de se placer dans une démarche active et non passive, et à mobiliser par lui-même les ressources nécessaires à l'élaboration de son projet.

Il sera demandé à l'étudiant non pas d'avoir toutes les réponses mais de se poser les bonnes questions de manière à acquérir un regard analytique et à mener progressivement un projet de l'idée à la réalisation concrète. Cela sera rendu possible par une démarche de recherche, d'expérimentation et de rencontres avec différents intervenants, notamment des fabricants et techniciens.

Bibliographie

Différentes références seront utilisées en fonction des exercices, pour enrichir la recherche. Suivant les projets des étudiants, des rencontres avec des professionnels extérieurs seront envisagées.

Le contenu du cours se basera sur différents ouvrages, tels que :

- Lawson S, 2013, "Furniture design : an introduction to development, materials and manufacturing », Laurence King Publishing, London.

- Mazeau K., 2011, « Design mobilier : Méthodes créatives et outils graphiques », Eyrolles, Paris.
- Hosch X., Henaut J., Hamon O., 2019, « Dessin de construction du meuble », Dunod, Paris.
- Astre M-C., Font C., Lapoirie J-J., 1993, « Précis d'ameublement », AFNOR, Paris.

Mode d'évaluation pratiqué

La note finale tient compte des résultats obtenus aux différents exercices, suivant leur pondération, mais également de l'évolution globale de l'étudiant, des étapes de rendus intermédiaires et des compétences acquises au terme du cours. L'évaluation des exercices durant l'année est donc sommative.

Critères d'évaluation généraux :

- processus de recherches, démarches du projet
- forme : qualité de réalisation des documents présentés, respect des consignes, respects des conventions de dessin
- fond : pertinence de la réponse par rapport au lieu/au contexte, appropriation et gestion des aspects techniques

Tout travail rendu hors délai équivaut à un zéro.

En cas de justificatif d'absence valable (certificat médical...), le travail est rendu dès le retour à l'école.

Seconde session : l'étudiant représente uniquement les travaux non réussis durant l'année, selon des modalités identiques.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours